

Joyeuses fêtes

MOT DU MAIRE

Noël est une période magique pour tous, enfants et adultes.

Que cette fin d'année propice aux rassemblements familiaux et festifs soit pour chacun de vous un moment fort de joie et de bonheur à partager.

A cette occasion je remercie les associations, commerçants, entreprises et toutes les personnes ayant, d'une manière ou d'une autre, contribué à faire vivre notre belle commune.

L'ensemble du Conseil Municipal et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de joyeuses fêtes de fin d'année, tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour une très belle année 2025.

Sommaire

- **mot du maire**
- **informations municipales**
- **service public - citoyenneté**
- **école - restauration scolaire - protection animale**
- **la cité des tanneurs - travaux réalisés**
- **travaux voirie réalisés - projet agri-photovoltaïque - la fibre optique**
- **communauté de communes**
- **jeunesse - jumelage**
- **le prix littéraire - des livres pour Noël - Marie Baranger**
- **cérémonie commémorative - concours de pêche - un auteur à Benassay**
- **planning hebdomadaire vie associative**
- **événements à venir**

PENSEZ À VOUS INSCRIRE POUR RECEVOIR LES PROCHAINS NUMÉROS DU BLV JOURNAL

À partir de 2025, et afin d'éviter les impressions inutiles ce journal sera envoyé uniquement aux habitants inscrits. Merci de nous indiquer si vous souhaitez le recevoir :

- Par voie postale : faites-en la demande en mairie à Lavausseau au **05 49 57 81 05**.
- Par mail : suivez les modalités d'inscription sur **www.boivrevallee.eu**

Des exemplaires seront disponibles en mairies, bibliothèques et commerces.



INFORMATIONS MUNICIPALES**Dates des prochains conseils municipaux :**

conseils municipaux à 20H00 - salle de la Boivre - Lavausseau :

- mardi 14 janvier 2025
- mardi 18 février
- mardi 25 mars
- mardi 8 avril : budget 19H00
- mardi 20 mai 2025
- mardi 17 juin 2025
- mardi 8 juillet 2025
- mardi 16 septembre 2025
- mardi 14 octobre 2025
- mardi 18 novembre 2025
- lundi 8 décembre 2025

**dates indicatives sous réserve de modifications.*

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune.

<https://www.boivrevallee.eu/cr-des-conseils-municipaux/>



Dates Planning Fauchage/Broyage d'automne des voies intercommunautaires CCHP :

- du 16 au 27 décembre 2024

**dates indicatives sous réserve de modifications.*

Dates Planning Fauchage/Broyage d'automne des chemins communaux :

- depuis le 15 octobre 2024 .

**dates indicatives sous réserve de modifications.*

Entretien des cimetières

Le prestataire extérieur ESATCO Poitou interviendra dans les 6 cimetières de la commune de mars à octobre (8 passages par an) suivant les conditions météorologiques.

Entretien des trottoirs - ARRÊTÉ 20221026_01

ARTICLE 1 : L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique.

Chacun est tenu de réaliser l'entretien courant du trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au devant des immeubles bâtis ou non bâtis.

S'il n'existe pas de trottoirs, un espace de 1,20m de largeur devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains.

L'entretien concerne le balayage, mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs.

(...)



ARTICLE 2 – La neige, le gel

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations. (...)

INVITATION

MME DANY DUBERNARD, MAIRE DE BOIVRE-LA-VALLÉE,
LES MAIRES DÉLÉGUÉS, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,
VOUS PRÉSENTERONT LEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE
ET ACCUEILLERONT LES NOUVEAUX ARRIVANTS

LE SAMEDI 25 JANVIER 2025 À 17H00

**À LA SALLE LA BOIVRE - LAVAUSSÉAU
86470 BOIVRE-LA-VALLÉE.**

À L'ISSUE DE CETTE CÉRÉMONIE, LE VERRE DE L'AMITIÉ SERA
OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ.



CARTE DE VŒUX À COLORIER

NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 49 57 81 05

Mairies déléguées

de Benassay : **05 49 57 87 04**

de La Chapelle-Montreuil : **05 49 57 83 18**

de Montreuil-Bonnin : **05 49 57 89 11**

Agence Postale Communale

de Lavausseau : **05 49 57 81 35**

Montreuil-Bonnin : **05 49 57 40 88**

La Chapelle-Montreuil : **05 49 57 83 19**



SIVEER de Neuville : **05 49 51 09 00**

Dépannage électricité SRD : **05 49 89 34 99**

Urgence et dépannage gaz : **05 49 44 70 66**

Un outil collaboratif pour signaler les incidents sur l'éclairage public : <https://soregies.wesignal.fr/>

Pour tout problème téléphonique, il faut contacter votre opérateur (Orange, Bouygues, Sfr...)

FRANCE SERVICE : **05 49 51 93 07 - 06 75 90 82 03**

TRANSPORT SOLIDAIRE : **05 49 37 07 78**

ASSISTANTE SOCIALE : **05 49 00 43 49**

SERVICE PUBLIC - CITOYENNETÉ

NOUVEAU NUMÉRO POUR LES SERVICES DE SECOURS

Depuis le 1er octobre 2024, les services d'urgence utilisent désormais un numéro unique, le **0 800 112 112**, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours.

Ceci n'est pas un spam !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin d'identifier rapidement qu'il s'agit d'un appel d'urgence, et éviter de le confondre avec un appel frauduleux ou un démarchage commercial.

Les numéros d'urgence restent inchangés.

En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

Si vous composez le 0 800 112 112, vous serez renvoyés sur un message vocal.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Les numéros d'urgence pour contacter directement les services de secours restent inchangés et sont joignables gratuitement 24h sur 24 :

- **15 : SAMU**
- **17 : Police ou gendarmerie**
- **18 : Sapeurs-pompiers**
- **112 : Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)**
- **197 : Alerte attentat - alerte enlèvement**



Depuis plusieurs mois, la mairie agit pour améliorer le cadre de vie de tous en luttant contre trois fléaux : les **déjections canines** laissées dans nos rues, les **chiens en liberté** qui mettent en danger promeneurs et autres animaux et les **actes de vandalisme** répétés qui entraînent des frais pour la commune. Nous le répétons : ces comportements doivent cesser. Trop souvent, des habitants nous interpellent, exaspérés par des trottoirs souillés ou traumatisés par des incidents avec des chiens non tenus en laisse. Ramasser les déjections de son animal n'est pas une option : c'est un geste civique. Laisser son chien se promener seul, c'est risquer des accidents et des drames. Saviez-vous que le ramassage des déjections dans nos espaces publics et les réparations des biens endommagés représentent des coûts importants qui pourraient être investis dans des projets plus constructifs, comme des aménagements pour enfants ou l'entretien de nos espaces verts. À Boivre-La-Vallée, chacun a un rôle à jouer pour préserver notre qualité de vie. Nous ne céderons pas face à l'incivilité, des sanctions pourront s'appliquer, car notre priorité est de garantir sécurité et propreté à tous nos habitants. Ensemble, faisons de notre commune un village où respect et bienveillance priment sur tout le reste. Merci de votre engagement !

N'oubliez pas que des sacs sont à votre disposition dans les mairies pour ramasser les déjections de vos animaux.

DÉMARCHAGE À DOMICILE : AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- 1 - Identifier le ou les visiteurs visuellement (fenêtre, visiophone...)
- 2-Exiger la présentation d'une carte professionnelle ou de l'autorisation de la municipalité, même si cette personne porte un uniforme. Appeler la mairie pour vérification au **05 49 57 81 05**.
- 3- En cas de doute, refuser l'accès à votre domicile. Si votre interlocuteur insiste pour entrer ou refuse de sortir, contacter la gendarmerie.
- 4- Solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille, et ne rien signer sans leur avis.
- 5- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laissez jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice.
- 6- Ne jamais rien payer sur le moment, ni en chèque, ni en argent liquide.
- 7- En cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, pour les communiquer immédiatement à la gendarmerie.
- 8- N'oubliez pas que vous avez un délai de rétractation.

ALERTE AUX ENTREPRISES, ARTISANS, AUTO-ENTREPRENEURS ET COMMERÇANTS

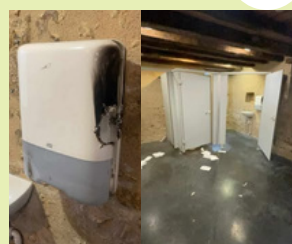
Une entreprise contacte actuellement les professionnels de la commune afin de leur proposer un encart publicitaire dans un prétendu "GUIDE PRATIQUE". ATTENTION, cette démarche n'a pas été initiée par la commune et n'est en aucun cas officielle.

Nous tenons à vous rappeler d'être extrêmement vigilants face aux démarchages, qu'ils soient téléphoniques ou en porte-à-porte.



Signalez à la gendarmerie tout fait suspect.

Composez le 17 !



Grand 'Rue de LAVAUSSEAU Route de la Gâtine de BENASSAY

Deux projets de sécurisation en cours :

- nous avons pris en compte les risques de sécurité pour les entrées et sorties des enfants dans le bourg de Lavausseau (Grand Rue). Ce projet est en étude avec le département, la Sorégie et Eaux de Vienne. Actuellement différentes solutions sont envisagées avec des aménagements à prévoir pour une voie partagée : marquage au sol coloré, végétalisation, dispositifs de ralentissement, système de feu tricolore...).
- le projet de sécurisation de la route de la Gâtine à Benassay est prévu en 2025. Les travaux d'aménagement de la voirie pour répondre aux attentes des riverains concernés, en collaboration avec le département, Eaux de Vienne (re-crédation d'un réseau des eaux usées) et rétrécissement de la chaussée seraient réalisés au 2ème semestre 2025, sur une durée de 4 mois.

RESTAURATION SCOLAIRE

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire?

20 % bio



31 % durables et de qualité (hors bio)



4 restaurants scolaires - 249 repas par jour

Depuis le 1er janvier 2022, nous respectons la loi Egalim.

Cette obligation impose à la restauration collective publique de proposer **au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio**. Lorsque l'on parle de produits durables et de qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant :

- de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'**agriculture biologique**
- de mentions valorisantes (**spécialité traditionnelle garantie, Haute Valeur Environnementale, les produits fermiers...**)
- **Écolabel Pêche durable** : Produits **issus de la pêche maritime**.

Nos succès au quotidien :

- **un menu végétarien est servi une fois par semaine,**
- **la cantine n'utilise aucun plastique pour sa production,**
- **notre restauration communale s'est engagée dans une démarche de réduction de son gaspillage,**
- **la découverte de nouveaux goûts et l'apprentissage de nouvelles saveurs**
- **la commune a mis en place le repas à 1€ (selon le quotient familial).**
- **pas d'augmentation des tarifs depuis 2022.**

Nos fournisseurs : le **Vival** à Benassay, la boulangerie **Le Fournil de Siky** à Lavausseau, **Passion Froid** et **Agrilocal86** (une plateforme de mise en relation entre acheteurs de la Vienne et fournisseurs locaux).

LES QUATRE ÉCOLES DE BOIVRE-LA-VALLÉE.

L'édition spéciale mi-mandat du *Fil de la Boivre* présentait l'expérimentation de direction unique mise en place dans les quatre écoles de la commune de Boivre-la-Vallée. L'expérimentation a été prolongée d'un an, jusqu'en juillet 2025 (voir la page 9 du *Fil de la Boivre* n°5).

La question initiale que nous nous posions reste entière : « Que faire pour conserver nos écoles et consolider la qualité pédagogique du service public d'éducation dans le cadre d'une baisse d'effectifs d'élèves ? ». Comment donc organiser nos écoles pour bénéficier de la richesse des réflexions pédagogiques nées des rencontres entre les enseignants des quatre écoles tout en regroupant au mieux les élèves dont les effectifs diminuent ? Un certain nombre de scénarios ont été envisagés qui, tous, présentaient des avantages et des risques d'ordre divers. Le choix a été fait de respecter au mieux la vie et le tissu économique de chaque village.

Pour la rentrée 2025, nos quatre villages garderont chacun leur école. Souhaitons que l'organisation pédagogique offre aux enfants les conditions d'apprentissage nécessaires pour développer leurs connaissances et leur savoir vivre ensemble.

Afin de lutter contre le tabagisme passif subi par les élèves tant sur les trottoirs que sur les parvis en raison des fumées dégagées par les utilisateurs de cigarettes, la commune a pris un arrêté d'interdiction de fumer et de vapoter aux abords des établissements scolaires (ARRETE N°20241003_01).



PROTECTION ANIMALE

Depuis cette année notre commune s'est engagée pour la stérilisation des chats errants, avec le soutien de la fondation 30 Millions d'Amis, de l'association locale de protection animale l'Auberge des Bichinos aux Forges (79) et la précieuse aide de bénévoles !

Grâce aux campagnes de piégeage un peu moins d'une dizaine de félines en errance a été stérilisée. Nous vous recommandons vivement de faire identifier vos chats, ce qui est désormais obligatoire, et d'éviter leur divagation abusive, afin qu'ils ne soient pas capturés par erreur.

Si vous repérez un chat errant qui semble à l'abandon, n'hésitez pas à contacter la mairie au **05 49 57 81 05** ou par mail **contact@boivrevallee.fr** avec une photo de l'animal.

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Rappelons que le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé.



LA CITÉ DES TANNEURS

Chacun le sait, l'association de la Cité des Tanneurs de Lavausseau est en sommeil depuis sa dernière Assemblée Générale.

Une partie des locaux reste à disposition du bureau de l'association et la boutique, la salle d'atelier sont disponibles pour développer d'autres actions, même temporaires.

C'est ainsi que l'été dernier, nous avons accueilli "**Concert en nos villages**" pour à nouveau une très belle programmation de musique classique. Outre la qualité musicale, nous retrouvons systématiquement avec l'association "Concert en nos villages" une chaleur humaine et un enthousiasme pour partager ces moments musicaux ; nous préparons pour l'été 2025 **trois nouvelles dates de concert à Lavausseau, La Chapelle-Montreuil et Nesdes.**

En attendant, la Cité des Tanneurs doit rester ouverte et nous pouvons, par exemple, travailler à l'installation d'expositions temporaires.

Nous sommes également attentifs aux besoins de compagnies artistiques de la commune de Boivre-la-Vallée et étudierons les demandes d'occupation du lieu selon des modalités à définir.

TRAVAUX RÉALISÉS

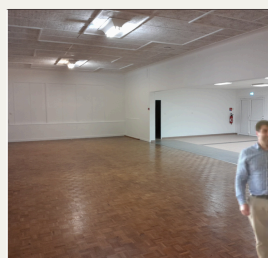
Travaux réalisés cette année en régie avec des agents du service technique :

- mur de la commanderie,
- réfection des peintures salle des fêtes de Montreuil-Bonnin pour accueillir le dojo,
- bibliothèque de Montreuil-Bonnin réfection peinture et sol,
- salle du stade de Benassay préparation des travaux,
- plantation de haies à Fleury,
- plantation d'arbres étang de Montreuil-Bonnin,
- aménagement du cabinet médical de Lavausseau : peinture et carrelage
- changement des éclairages en led des différents bâtiments communaux
- Préparation des futurs bureaux dans la Commanderie.
- réparations des biens vandalisés (salle de la garenne La Chapelle-Montreuil, club house stade de Benassay, Wc Tannerie Lavausseau)

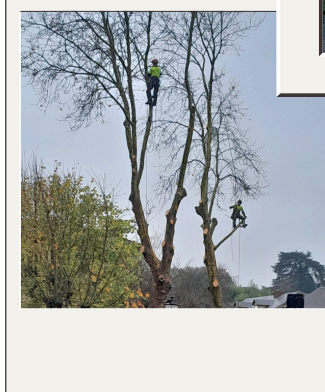
Travaux réalisés cette année par des entreprises :

- la réfection de la toiture de la sacristie de l'église de Benassay
- la réfection de la toiture de la salle des associations et du bâtiment Familles Rurales de Benassay.
- le changement des huisseries sur des bâtiments communaux,
- pose de pompes à chaleur cabinet d'ostéopathes de Lavausseau et bibliothèque de Montreuil-Bonnin,
- station d'épuration de La Chapelle-Montreuil (une présentation sera faite dans le prochain numéro).

Aménagement en cours afin d'accueillir le futur dojo, salle des fêtes de Montreuil-Bonnin



station d'épuration de La Chapelle-Montreuil



L'abattage de 2 platanes sur la place de la commanderie a été nécessaire suite à des dommages causés par leur système racinaire.



La réfection de ces places de parking sera prévue (type drainant avec une végétalisation plus adaptée).

Refection grand mur en enduit chaux



Travaux voirie réalisés en 2024

Entreprise Bordage :

- réfection totale du chemin rural de la chaussée du Bois à la Fosse Martin (Route des Gâtinelles)
- campagne d'enrobé à froid et PATA sur l'ensemble des routes communales,
- mise aux normes **Personnes à Mobilité Réduite** des caniveaux sur tous les emplacements des passages piétons,
- réalisation d'emplacement réservée PMR en enrobé à chaud (Salle des fêtes de la Chapelle-Montreuil, salle des fêtes de Lavausseau, cimetière de Lavausseau, salle des jeunes de Benassay, église de Nesdes (Benassay))
- pose de bordures AC1 utilisées pour l'assainissement des eaux pluviales et d'avaloirs (route de Nesdes et route de Poitiers),
- réalisation d'une bordure franchissable rue de l'Église (Lavausseau)

Entreprise Busont :

- Suite aux inondations au lieu-dit L'Aubertière et Puybergault reprise de fossé et pose de buses (en partenariat avec les agents voirie)

Entreprise Arlaud Irribaren :

- curage et dérasement des accotements fossé sur Benassay et Lavausseau

Entreprise Techni marquage :

- réfection de la peinture routière (stop, cédez le passage, passage piéton, etc...).

Travaux en régie :

- réalisation de travaux avec mini pelle,
- pose de guirlandes avec nacelle,
- remplacement de panneaux directionnels,
- mise en place de panneaux de police (virage, dos-d'âne, rétrécissement de chaussée, sens interdit, etc...,
- pose de bande podotactile,
- entretien habituel de la voirie communale (balayage caniveaux, nid de poule, réfection chemin communaux, ...)

Projet agri voltaïque - Maison rouge - Lavausseau



ZOOM SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE BOIVRE-LA-VALLÉE



En 2021, un propriétaire agricole a pris contact avec VALOREM et a manifesté son intérêt quant à l'installation d'une **ferme agrivoltaïque** sur ses terres, au sud de la commune de Boivre-la-Vallée.

L'objectif du projet : conjuguer production d'énergies vertes et activité agricole en accueillant une exploitation de bovins.

Après échanges et retours des études environnementales, l'implantation a été définie sur une surface de 29 hectares. Les parcelles concernent des prairies actuellement fauchées, à faible potentiel agronomique.

Depuis 2021, VALOREM échange avec la commune et l'intercommunalité afin de communiquer l'avancement du projet.

*Consommation résidentielle -Chiffres ENEDIS 2022 - **RTE 2022

2025

Dépôt de la demande de permis de construire

Enquête publique



2026/27

Obtention du permis de construire

Début de chantier



Une superficie de 29 hectares sera dédiée à l'implantation de panneaux solaires. Les sols présentent un potentiel agronomique limité, ce qui permet d'installer un parc agrivoltaïque destiné à l'élevage bovin sur ces parcelles.

La fibre optique sur Boivre-la-Vallée

Sur Boivre-la-Vallée, **Orange, le Département et l'Etat** ont signé une convention de déploiement le 30 mars 2021. Ce déploiement, dit zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux), est conduit par Orange **qui porte la totalité de l'investissement sur ses fonds propres.**

Aujourd'hui, tous les foyers des bourgs de Boivre-la-Vallée sont éligibles à la fibre, il vous suffit d'en faire la demande à votre opérateur qui viendra vous installer la prise dans votre maison. Le déploiement de la fibre dans les lieux-dits a déjà commencé et se poursuit. Les prochains lieux concernés sont La Motte, L'Aubertière, La Touche, La Preille (fin 2024, début 2025).

Hors des bourgs le déploiement de la fibre se fait généralement par poteaux le long des routes (pour des raisons de coûts). Ces poteaux, bien que nous apportant une connexion internet tant attendue, peuvent poser des problèmes : accès à une parcelle, élagage difficile, haies protégées, etc...

Si vous êtes dans ce cas, contactez la mairie avant que les poteaux ne soient posés [Avant leur mise en place vous verrez des piquets de pré-positionnement en bois le long de la route], afin que nous puissions étudier les situations avec Orange.

Suivez le déploiement de la fibre optique sur le site web de la commune :
Menu Services puis Internet & téléphonie.
Dernière mise à jour 12 décembre



La Communauté de Communes du Haut-Poitou

RELATION À L'USAGER

La Communauté de Communes a créé un espace usager permettant aux habitants du Haut-Poitou de renseigner sur leur foyer le nombre d'habitants, superficie..., et de recevoir leur carte de déchetterie, ainsi que de connaître le nombre de passages en déchetterie et le nombre de levées de leurs bacs emballages et déchets ménagers.

Pour toutes vos questions
05 19 08 19 47
dechets@cc-hautpoitou.fr

Rendez-vous sur votre espace usager

HAUT-POITOU



STRATÉGIE DÉCHETS 2023-2030

Engagée dans une stratégie qui vise à réduire le volume de nos déchets, la Communauté de Communes s'apprête à modifier les modalités de collecte des ordures ménagères et des emballages

à partir du 27 janvier 2025.

Vous en saurez plus via une nouvelle édition spéciale de l'actu du Haut-Poitou qui sera distribuée prochainement dans votre boîte aux lettres.

Pour le moment, la distribution des bacs se poursuit.

Pour toute question 05 49 51 93 07, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou par mail : dechets@cc-hautpoitou.fr

VOTRE COMMUNE : BOIVRE-LA-VALLÉE



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)

est un document stratégique à l'échelle des 27 Communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Poitou. La Communauté de Communes a engagé la phase «diagnostic». Lors de cette première phase, 27 demi-journées de rencontres avec les élus de la Communauté de Communes ont été programmées. Des rencontres avec les agriculteurs et les entreprises sont également organisées afin de mieux connaître les projets de chacun.

Des ateliers thématiques sur le foncier, l'habitat, le patrimoine, les paysages, l'activité économique, l'environnement...permettent de coconstruire les éléments du diagnostic.

La restitution du diagnostic du PLUi-H est prévue dans le 1er semestre 2025.

Le débat en Conseil Municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, définissant les orientations du PLUi-H interviendra en fin d'année 2025.

Validation finale du PLUi-H prévue en 2028.

La concertation est un élément clef pour la réussite du PLUi-H.

La concertation permet aux habitants et aux acteurs du territoire d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations vis-à-vis du PLUi-H.

Cela peut être fait via l'adresse mail **pluih@cc-hautpoitou.fr**, le registre papier en Mairie et mairie déléguée ou le registre dématérialisé.

Toutes les informations sur notre site internet :

<https://cc-hautpoitou.fr/amenagement-territoire/urbanisme/plui-h/>

Ou flashez le QR code



Pour toutes vos demandes d'urbanisme :

Contactez le service Urbanisme :

- par téléphone au 05 49 51 19 86.

L'accueil téléphonique se fait le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

- par mail : **urbanisme@cc-hautpoitou.fr**

L'accueil physique au 10 Avenue de l'Europe - 86170 NEUVILLE- DE-POITOU se fait sur rendez-vous uniquement.

Des économies d'énergie solidaires et responsables

La CC du Haut-Poitou agit pleinement pour favoriser la transition écologique et énergétique du territoire afin de répondre aux enjeux climatiques via la mise en oeuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'établissement propose une Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat qui accompagne les habitants du territoire dans la rénovation énergétique de leur habitation.

La CC du Haut-Poitou soutient aujourd'hui une initiative concrète permettant aux locataires et propriétaires du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'un thermostat connecté permettant de maîtriser et de réduire leur consommation d'énergie. Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par la mise en place de petits boîtiers connectés liés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs et les pompes à chaleur, ce thermostat connecté permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants. En totale adéquation avec les objectifs de la CC du Haut-Poitou, dont les mesures visent à mieux maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de CO2, le territoire souhaite proposer le thermostat connecté Voltalis aux habitants du territoire.

Pour plus de renseignements, notre partenaire Voltalis est également joignable au 05 40 25 69 96 ou cchautpoitou@voltalis.com.

Vous pouvez également visiter leur site internet : www.voltalis.com



JEUNESSE



En 2024, le secteur jeunesse du centre socio-culturel La Case a accompagné les jeunes de Boivre la Vallée sur différents projets. Des rencontres entre jeunes de la commune ont eu lieu tout au long de l'année, le plus souvent à la salle des associations de Benassay : se réunir pour partager des temps de jeux divers, faire connaissance, apprendre à connaître d'autres jeunes habitants de la même commune, mais aussi construire des projets.

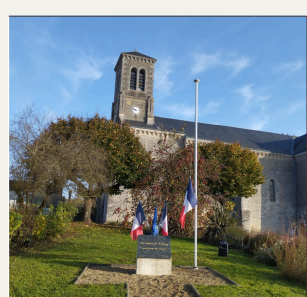
Les jeunes, accompagnés d'un animateur jeunesse du centre socio-culturel ont organisé un **stage de cinéma en Juillet 2024**. Au programme : écriture du scénario, atelier d'apprentissage du jeu d'acteurs, réalisation, prises d'images et de sons, montage. Ce projet fut construit en partenariat avec l'atelier du cinéma basé à La Rochelle ; des professionnels sont venus accompagner les jeunes. Une soirée de retransmission a été organisée avec l'ensemble des familles le vendredi 12 Juillet pour clôturer cette belle semaine et mettre en lumière l'investissement des jeunes.

Comme les années précédentes, les adolescents de la commune ont pu prendre part aux diverses sorties découvertes proposées par le secteur jeunes de La Case tout au long de l'année (soirées au cinéma, sortie au parc Astérix, canoë, match de football ou basketball...) mais aussi retrouver d'autres jeunes, au foyer de Vouillé tous les jours des vacances scolaires.

Pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers leur premier emploi, la 1ère édition du *forum des jobs saisonniers* a été organisée à Vouillé le samedi 13 avril avec plus d'une centaine de jeunes présents et une dizaine d'employeurs locaux. Le séjour **1er Job** a permis cet été, à un groupe de jeunes, de travailler à Center Parc pour une 1ère expérience professionnelle, durant 4 semaines, en étant accompagné pour la vie quotidienne au camping par Elodie, animatrice 16-25 ans au centre socio-culturel La Case.

Renseignements et informations à l'accueil du centre socio-culturel La Case au **05 49 51 49 92**.

Accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans : Elodie MADER au **07 67 03 91 64**.



JUMELAGE



Visite d'une délégation d'élus de Boivre La Vallée à Koenigsmacker pour le 8 mai 2024



Visite d'une délégation d'élus de Boivre-la-Vallée le 3 mai, pour commémorer l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Devant Monsieur le Sous-Préfet de Thionville, les membres des Parlements Français et Européen, Pierre Zenner, maire de Koenigsmacker, ses adjoint(e)s et les membres du conseil municipal, Madame Dany Dubernard maire de Boivre-la-Vallée et ses adjoint(e)s ont déposé une gerbe devant le monument aux morts avant une remise de médaille à Monsieur Philippe Even, premier adjoint de Koenigsmacker. Nous nous sommes tous retrouvés à la salle des fêtes. Nous remercions Monsieur Pierre Zenner, maire qui a souhaité que les élus de Boivre-la-Vallée puissent l'accompagner lors de la dépose des gerbes.

Pourquoi Boivre-la-Vallée est-elle jumelée à Koenigsmacker? Je voudrais le rappeler brièvement.

Le 1er septembre 1939, le Président de la République française suite à l'invasion de la Pologne par les Allemands ordonna l'évacuation des populations situées entre la frontière allemande et la ligne Maginot soit plus de 300 000 habitants. La population civile devait rejoindre à pied un centre de tri ferroviaire avec seuls bagages 30 kgs maximum. Les animaux devaient rester à quai. Les habitants sont chargés dans des wagons à bestiaux. La Vienne accueillit 84 000 personnes et Boivre-La-Vallée en reçut plusieurs centaines qui arrivèrent en gare d'Ayron après 24 h de trajet. Plus des deux tiers des communes de la Vienne en accueillirent.

Robert Schuman, conseiller général de Moselle comprit rapidement les difficultés d'accueil des Mosellans dans les familles de la Vienne et fit diffuser par les radios françaises des émissions en allemand pour une intégration plus facile, de même qu'il apporta des aides financières aux communes de notre département pour le raccordement en eau potable.

Maître Gallet, maire de Benassay et Conseiller Général avait été désigné par les autorités de l'Etat, aux fins d'organiser l'accueil et la répartition des Mosellans dans le département. C'est ainsi qu'il organisa l'accueil des réfugiés à Benassay, Lavausseau et la Chapelle-Montreuil. Membre du réseau Renard, il sauva des résistants leur évitant d'être fusillés sauf un, hélas à Vasles (son nom en mémoire est inscrit sur le mur de l'église).

Le 10 septembre 1940 arriva la signature de l'armistice qui permit le retour des Mosellans chez eux, toutefois là aussi les gens qui étaient d'origine polonaise, juive où qui ne parlaient pas suffisamment l'allemand étaient triés à leur arrivée en Moselle.

Nous devons continuer la chaîne de mémoire pour rappeler aux futures générations l'importance des liens historiques qui nous lient. Je voudrais remercier très chaleureusement les habitants de Koenigsmacker qui louent notre générosité d'avoir accueilli leurs parents pendant cette période noire de l'histoire et vous pouvez me croire ce n'est pas seulement un texte, c'est le cœur qui parle.

Le 8 mai 2025, Boivre-la-Vallée aura le plaisir de recevoir une délégation de nos Amis mosellans. Venez nombreux à la cérémonie qui marquera leur venue.



Ce samedi 16 novembre 2024, Mme DOUCET Odette, la doyenne de la commune a fêté ses 104 ans.



DES LIVRES POUR NOËL



Le samedi 7 décembre 2024, à 9h grande effervescence dans la salle du Conseil de la Mairie Délégué de La Chapelle Montreuil. Des personnes de l'association « Découvertes », des habitants et des élu(e)s de Boivre-la-Vallée ont préparé les livres qui seront offerts à tous les enfants de notre commune pour Noël, nés entre 2014 et 2024. C'est pas moins de 375 livres qui ont été emballés, étiquetés au nom de chaque enfant. Ces livres sont offerts à tous les enfants de Boivre-la-Vallée de leur naissance jusqu'au CM2, inscrits ou non dans les écoles de la commune et dès leur déclaration en mairie. Les livres non récupérés lors du spectacle à destination des enfants qui ne vont pas encore à l'école et des enfants inscrits dans d'autres écoles que celles de la commune sont à récupérer avant la fin janvier en mairie de Lavausseau. Les enfants scolarisés dans les écoles de Boivre-La-Vallée et qui n'ont pas récupéré leur livre les recevront dans leur établissement scolaire.

LE PRIX LITTÉRAIRE



La bibliothèque de La Chapelle-Montreuil, à Boivre-la-Vallée, a lancé l'édition 2024-2025 de son prix littéraire, le 19e du genre, samedi 16 novembre. Ce lancement, joliment mis en scène par les bénévoles, a accueilli une vingtaine de participants. Les six livres (des romans) sélectionnés pour concourir ont été présentés, un peu à la manière d'Eddy Mitchell dans *La Dernière Séance*, avec ticket d'entrée, installation dans de confortables fauteuils au nom des gloires du cinéma, projection des publicités et actualités cinématographiques des années 1950, et passage des ouvreuses à l'entracte.

Des échanges autour des livres :

Coryne Clerc, la responsable de la bibliothèque, souligne qu'au-delà de cette présentation récréative, «l'organisation du prix, pendant toutes ces années, génère de l'activité, de l'animation, des échanges très fructueux autour des livres. En prenant le parti de choisir des romans dont les univers sont très éloignés, sont ainsi suggérés au lecteur des auteurs, des lectures, vers lesquels ils ne seraient peut-être pas allés.

Et la mise à disposition des livres sélectionnés dans différents points de la commune permet aux non-adhérents de la bibliothèque de les lire.

L'apéro littéraire constituera, au printemps 2025, la prochaine étape en lien avec le prix. Au cours de celui-ci, l'ensemble des lecteurs présents donneront leur ressenti sur les six romans sélectionnés.

Le lauréat ou la lauréate du 19e prix de la bibliothèque de La Chapelle-Montreuil sera connu quelques semaines plus tard.

Les livres sélectionnés :

- Stella et l'Amérique** (Joseph Incardona),
 - Le Château des insensés** (Paola Pigani),
 - Place du Paradis** (Xavier-Marie Monnot),
 - Nord Sentinelle** (Jérôme Ferrari),
 - La Manche** (Max de Pax),
 - Le Club des enfants perdus** (Rebecca Lighieri),
- sont à disposition dans les bibliothèques de Benassay, La Chapelle-Montreuil, Montreuil-Bonnin, en mairie de Lavausseau, à l'agence postale de La Chapelle-Montreuil et chez Sam (La Chapelle-Montreuil).

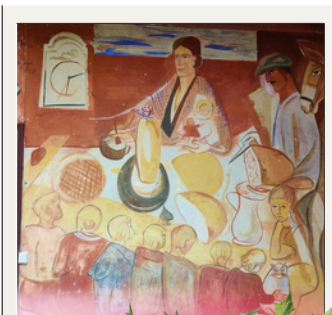
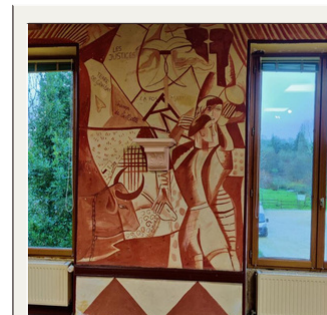


MARIE BARANGER

Dimanche 1er décembre l'équipe de la bibliothèque de Montreuil-Bonnin avait invité l'association des Amis de St Martin-la-Pallu passionnée par la vie et l'œuvre de Marie Baranger fresquiste de renommée internationale. Née à Angoulême en 1902 décédée à Poitiers en 2003, Marie Baranger avait de la famille dans le Neuvillois. Elle a peint des fresques dans le monde entier, à Poitiers, Migné-Auxances, en région parisienne, au Japon, en Afrique, dns les Pays arabes...

Pendant la guerre elle trouve refuge à Montreuil-Bonnin où elle fait même partie du Conseil Municipal. Pour remercier la commune de son accueil elle décore entièrement à l'étage de la mairie l'ancienne salle du conseil de thèmes ruraux où des familles de Montreuil-Bonnin ont été représentées, avec en filigrane un fond religieux. Sa technique très particulière et très colorée en fait une artiste originale.

Cette conférence a été un moment très intéressant, suivi de la visite de la salle décorée et du partage d'un petit goûter très apprécié.



CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 5 décembre s'est déroulée au monument aux morts de Montreuil-Bonnin commune déléguée de Boivre-la-Vallée la cérémonie en mémoire des combattants d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et des participants aux Opérations Extérieures.

Cette manifestation regroupait les représentants des communes de Chiré-en-Montreuil, Latillé et Montreuil-Bonnin. Étaient présents les porte-drapeaux, les représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, une adjointe représentant Mr le maire de Latillé empêché, Madame le Maire de Boivre-la-Vallée et des élus de la commune.

Lecture faite des discours officiels, une gerbe a été déposée, un moment de recueillement a suivi et l'écoute de La Marseillaise a clôturé cette cérémonie. Un moment de convivialité a réuni les participants à la mairie de Montreuil-Bonnin.



CONCOURS DE PÊCHE

Résultats du concours de la section mouche de Poitiers au plan d'eau de La Chapelle-Montreuil du 1er décembre :

Félicitations à M. Poireau et M. Torres qui remportent la compétition haut la main ! Près de 8 mètres de truites et de saumons pour cette équipe avec 22 salmonidés capturés.

Bravo aussi aux autres équipes qui se sont bien battues. 71 poissons ont été capturés lors de cette édition 2024.

Mention spéciale à la plus jeune équipe, Nathan et Mathys, qui s'empare de la 4ème place. Merci aux bénévoles de la *Brème Poitevine* pour leur investissement et leur travail.



CLUB DES AINÉS

Le 5 décembre le *Club des Aînés du Val Boivre* a organisé son repas traditionnel de fin d'année à la salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil, commune déléguée de Boivre-la-Vallée.

Les participants au nombre de 53, toujours fidèles à ce moment, ont pu apprécier un excellent déjeuner animé en musique par "Le Duo Arth" qui a chanté des airs connus de tous. Certains participants ont même risqué quelques pas de danse !!

A cette occasion Madame Janine Brosseau ainsi que Monsieur Michel Ecale tous deux de La Chapelle-Montreuil ont fêté leurs 90 ans.

Un coffret de gourmandises leur a été offert par le Club. Ils l'apprécieront en famille à l'occasion des fêtes de fin d'année.



UN AUTEUR À BENASSAY

Le 9 novembre l'auteur de romans policiers Benoit Séverac invité par nos équipes des bibliothèques (professionnel et bénévoles) avec l'appui du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Haut Poitou a été reçu à la bibliothèque de Benassay. Le public était nombreux pour cette occasion.

Accompagné en musique, l'auteur a lu des extraits de son nouveau roman "Le bruit de nos pas perdus". De quoi nous mettre l'eau à la bouche!

Une dédicace par l'auteur a clôturé ce très bon moment suivi d'un sympathique goûter.



ASSOCIATIONS PLANNING HEBDOMADAIRE...

2024/2025

• YOGA SO QI - ASSOCIATION PÉTAL

Séance 1 : de 17h15 à 18h30

Séance 2 de 18h45 à 20h, salle de la Boivre, Lavausseau.

Contact : Mathilde HÉRAULT / 06 89 32 74 93

• COURS DE TANGO ARGENTIN - ASSOCIATION TANGO CAFETIN

débutant à 20h15 / intermédiaire avancé à 21h45, salle de la Boivre, Lavausseau.

Contact : Magali MOREAU / 06 30 35 26 40

• LOISIRS CRÉATIFS - ASSOCIATION FAMILLES RURALES

de 14h à 17h, salle des associations de Benassay.

Contact : POMMIER Ginette / 06 30 86 23 94

• COURS DE JUDO - ASSOCIATION USJ86

Groupe 1 : de 17h à 17h45 (enfants nés en 2018/2019/2020)

Groupe 2 : de 18h à 19h (enfants nés en 2014/2015/2016/2017),
salle des fêtes de Montreuil-Bonnin.

Contact : Ludovic LEBEAULT / 06 08 51 37 10

• ENTRAIDE COUTURE - ASSOCIATION DES FILS ET DES FILLES

de 18h à 21h30, salle du conseil, Mairie déléguée de Montreuil-Bonnin.

Contact : Arlette CHARRON / 06 07 05 19 38

• THÉÂTRE - ASSO DÉCOUVERTES

Groupe enfant 1, de 17h30 à 19h30

Groupe adulte 1, de 19h30 à 23h, salle polyvalente de la Chapelle-
Montreuil. Contact : Maud BOUTIN / 06 43 50 19 53

• DANSE FOLKLORIQUE L'EGALL CHAPELOISE - ASSO DÉCOUVERTES

de 18h à 20h salle du stade de La Chapelle-Montreuil.*

Contact : Noëlle LAROCHE / 06 22 78 93 50

• FOOT - ASSOCIATION BOIVRE SPORTING CLUB

U14 à U15 (enfants nés en 2010 et 2011)

Entraînement au stade de la chapelle-Montreuil de 18h30 à 20h.

Contact : Emmanuel LÉOMAND / 06 32 69 36 43

• CHANT - ASSOCIATION LES COPAINS D'ACCORDS

Chorale de 19h à 22h, tous les quinze jours, salle du conseil Mairie
déléguée de Montreuil-Bonnin.

Contact : Pierre GODIN / 06 85 56 51 24

• COURS DE KUNG FU ENFANT - ASSOCIATION PETAL

séance de 15h à 16h pour les 7-10 ans

séance de 16h à 17h pour les + de 10 ans, salle de la Boivre, Lavausseau

Contact : Rémi JACQUET / 06 09 93 64 89

• COURS DE TRICOTS - LE COLLECTIF DES TRICOTS THÉS

À partir de 14h30, le Rendez-Vous hebdomadaire des amoureux des arts
du fil. Débutant.es ou aguerrri.es, apportez vos aiguilles ou votre crochet,
votre projet, et voilà ! Auberge de la Tannerie, Lavausseau.

Contact : Nelly SERVANT / 05 49 57 80 17 et

Brigitte BENOIST / brigittebylpa@gmail.com

• THÉÂTRE - ASSO DÉCOUVERTES

Groupe enfant 2 de 17h30 à 19h30

Groupe adulte 3 de 19h30 à 23h, salle polyvalente de la Chapelle-
Montreuil.

Contact : Maud BOUTIN / 06 43 50 19 53

LE LUNDI

• GYMNASTIQUE DOUCE

de 14h30 à 15h30 à salle polyvalente
de La Chapelle-MontreuilContact : Marie-Hélène AUDEBERT / 06 87 10 51 42
Viviane GUITTET / 06 15 13 66 93

• THÉÂTRE - ASSO DÉCOUVERTES

Groupe Ados de 18h00 à 19h30,

Groupe adulte 2 de 19h30 à 23h,

salle polyvalente de la Chapelle-Montreuil.

Contact : Maud BOUTIN / 06 43 50 19 53

• COURS D'ENTRETIEN PHYSIQUE - ASSOCIATION PETAL

Séance de 18h30 à 19h30, salle de la Boivre, Lavausseau.

Contact : Rémi JACQUET / 06 09 93 64 89

• COURS DE QI GONG (Gym Chinoise) - ASSOCIATION PETAL

Entretien de la santé, conscience corporelle et relaxation

Séance de 19h30 à 20h45, salle de la Boivre, Lavausseau.

Contact : Rémi JACQUET / 06 09 93 64 89

• FOOT - ASSOCIATION BOIVRE SPORTING CLUB

Séniors

Entraînement au stade de Benassay de 19h30 à 21h

Contact : Grégory POIRIER 06 38 62 33 99

NOUVEAUTÉ 2024

• BELOTE - ASSOCIATION VAL BOIVRE

de 14h à 18h, salle polyvalente

de La Chapelle-Montreuil.

Contact : Jacqueline GAUTRON / 06 81 82 68 27

• BELOTE - ASSOCIATION AÎNÉS RURAUX DE LAVAUSSÉAU

de 14h à 18h, salle de la Boivre, Lavausseau.

Contact : PORTRON Marcel / 06 41 84 64 47

• APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉS POUR TOUS - ASSOCIATION FAMILLES RURALES

de 14h à 18h, le 1er jeudi du mois,

salle des associations de Benassay.

Contact : Andrée BERTAUD / 06 30 86 23 94

• COURS DE PILATES - ASSOCIATION PETAL NOUVEAUTÉ 2024

de 18h30 à 19h30*et 19h45 à 20h45, salle de la Boivre,
Lavausseau.

Contact : Lucile DUBOIS / 06 47 33 73 88

• GYMNASTIQUE DOUCE

de 20h00 à 21h00 à salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

Contact : Marie-Hélène AUDEBERT / 06 87 10 51 42

Viviane GUITTET / 06 15 13 66 93

• CLUB PHOTOGRAPHIE L'OEIL DE LA BOIVRE - ASSO DÉCOUVERTES

de 20h30 à 22h, salle du conseil, Mairie déléguée de Montreuil-
Bonnin.

Contact : Valérie DEBENEST / 07 87 69 54 89

/oeildelaboivre@gmail.com

• THÉÂTRE - ASSO DÉCOUVERTES

Groupe Noël de 18h à 20h, salle polyvalente de la Chapelle-
Montreuil.

Contact : Maud BOUTIN / 06 43 50 19 53

LE MERCREDI

LE JEUDI



Décembre**MARCHÉ DE NOËL**

le 21 et 22 décembre 2024, de 10h à 19h, organisé par les Volailles d'Enguerran, 2 lieu-dit les Cognées - Benassay.

CORRIDA DES TANNEURS - 19ème édition

vendredi 27 décembre, Place de la commanderie, Lavausseau départ de la course à 20h.

Janvier**CONCOURS DE BELOTE**

samedi 18 janvier 2025, dès 13h30, organisé par Les Aînés de Familles Rurales de Benassay salle des fêtes de Benassay.

DANSE ET BIEN-ÊTRE une "ça crée" journée !

dimanche 19 janvier 2025, organisé par l'association Petal salle de la Boivre - Lavausseau.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 24 janvier 2025, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

YOGA ET MÉDITATION avec Mathilde et Maïna

samedi 25 janvier, de 10 à 17h, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

VOEUX À LA POPULATION

samedi 25 janvier 2025, dès 17h, salle de la Boivre, Lavausseau.

RÉUNION D'APPEL À BÉNÉVOLES,

dimanche 26 janvier 2025, de 16h à 18h, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil, organisée par Petal, tout public.

CONCOURS DE BELOTE

vendredi 31 janvier dès 13h30 organisé Club Val Boivre salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

Février**EXPOSITION PHOTOS**

le samedi 1er et dimanche 2 février 2025 dès 10h Salle de la Boivre - Lavausseau.

FÊTE DU CARNAVAL

vendredi 7 février 2025, à partir de 18h, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil, organisée par l'APE La Chapelle/Montreuil-Bonnin.

GOÛTER DES AÎNÉS

samedi 8 février 2025, organisé par le CCAS de la commune. Dès 14h30, salle de la Boivre - Lavausseau / Animation spectacle cabaret avec goûter offert aux habitants de plus de 70 ans.

GUINGUETTE D'HIVER

samedi 8 février 2025, organisée par Festi Boivre, dès 18h, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

CONCOURS DE BELOTE

samedi 15 février 2025, organisé par le Boivre Sporting Club, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 21 février 2025, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

Mars

REPAS de l'ACCA de La Chapelle-Montreuil, samedi 1er mars 2025 à 19h, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

SOIRÉE TANGO

le samedi 1er et dimanche 2 mars 2025, salle de la Boivre.

APÉRO LITTÉRAIRE du 19ème prix littéraire de La Chapelle-Montreuil, le vendredi 14 mars à 19h, bibliothèque de La Chapelle-Montreuil - Gratuit.

THÉÂTRE

les 14, 15, 16, 21, 22, 23 et 28, 29 et 30 mars 2025, organisé par l'association Découvertes salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

LOTO

organisé par Familles Rurales de Benassay, samedi 15 mars 2025, dès 20h, salle des fêtes de Benassay.

DANSE ET BIEN-ÊTRE

dimanche 16 mars 2025, organisé par l'association Petal, salle de la Boivre - Lavausseau.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 21 mars 2025 dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

YOGA ET MÉDITATION avec Mathilde et Maïna

samedi 29 mars, de 10 à 17h, salle de La Boivre - Lavausseau.

Avril**CONCOURS DE BELOTE**

samedi 5 avril, organisé par l'ACCA de Benassay, salle des fêtes de Benassay.

ATELIER DE PRATIQUE VOCAL

organisé par l'Atelier des champs, samedi 5 et dimanche 6 avril, salle de la Boivre - Lavausseau.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 18 avril 2025, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

CONCOURS DE BELOTE organisé par les aînés ruraux de Lavausseau

vendredi 18 avril dès 13h30, salle de la Boivre - Lavausseau.

TANGO (date à confirmer) 26/27 avril.**Mai****CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945,**

avec la participation de la délégation de Koenigsmacker (Moselle). 11h30 monument aux morts de Benassay suivi du verre de l'amitié salle des fêtes de Benassay.

CONCOURS DE BELOTE organisé par les aînés du Club Val de Boivre

vendredi 16 mai dès 13h30, salle polyvalente de La chapelle-Montreuil.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 16 mai 2025, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit

VIDE GRENIER, dimanche 18 mai 2025

organisé par l'AAPE de La Chapelle-Montreuil/Montreuil-Bonnin.

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE, organisée par Festi- Boivre, le samedi 17 mai 2025.**SOIRÉE REPAS** organisée par le Boivre Sporting Club, samedi 24 mai 2025, salle des fêtes de Benassay.**DÉCOUVERTE S'AFFICHE**

du 6 au 8 juin 2025, en extérieur rues et jardins de La Chapelle-Montreuil (replis si pluie salle polyvalente de la chapelle-Montreuil).

Inauguration du dojo de BOIVRE-LA-VALLÉE au printemps 2025

CULTURES AU JARDIN

samedi 24 mai 2025, à la Croix-Girard - Lavausseau, organisé par Petal.

Juin**YOGA ET MÉDITATION** avec Mathilde et Maïna

samedi 14 juin, de 10 à 17h, salle de la Boivre - Lavausseau.

FÊTE DE LA MUSIQUE - CONCERT Bar Chez Sam à La Chapelle-Montreuil.**SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTE**

vendredi 27 juin 2025, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

FÊTE DES ÉCOLES / organisée par l'APE de Benassay - Lavausseau le 20 juin 2025, salle des fêtes de Benassay.**GUINGUETTE DE L'ÉCOLE / LA JOURNÉE LUDIQUE**

vendredi 27 juin 2025 / stade de Montreuil-Bonnin, organisé par l'APE La Chapelle-Montreuil/Montreuil-Bonnin.

Juillet**RETRAITE AUX FLAMBEAUX** dimanche 13 juillet 2025, à 22h30 suivi du

FEU D'ARTIFICE, à 23h, étang de La Chapelle-Montreuil.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

lundi 14 juillet 2025, dès 11h30 au monument aux Morts de La chapelle-Montreuil suivi du pot de l'amitié salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

TERRE EN FÊTE, samedi 19 juillet 2025,

portes ouvertes festives organisées par le collectif terre infinie, chemin de la poste - Lavausseau.

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

vendredi 25 juillet 2025, dès 19h30, salle du conseil mairie déléguée de Montreuil-Bonnin - Gratuit.

Septembre**JOURNÉE DES ASSOCIATIONS et FÊTE DE LA BOIVRE**

samedi 6 septembre 2025, salle des fêtes de Benassay dès 14h Jeux en plein air, dès 18h30 Soirée spectacle.

CONCOURS DE BELOTE organisé par le club Val Boivre, vendredi 12 septembre 2025, dès 13h30 salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.**FÊTE MÉDIÉVALE AU CHÂTEAU**

samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 11ème fête médiévale au château de Montreuil Bonnin. Venez faire un voyage dans le temps et apprécier le patrimoine médiéval, avec de nombreuses animations.

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE organisée par Familles Rurales de Benassay, salle des fêtes de La Chapelle-Montreuil.**CONCOURS DE BELOTE**, le vendredi 26 septembre 2025, organisé par les aînés ruraux de Lavausseau, dès 13h30 salle de la Boivre - Lavausseau.**Chantiers participatifs de la tanière -**

Grand rue - Lavausseau avec Petal
11/01, 22/03, 17/05, 05/07, 20/09 et 15/11

*dates indicatives sous réserve de modifications.